

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 26 juin 2025

Réforme du Titre-restaurant : L'UMIH dénonce une trahison au profit de la grande distribution et boycotte les Assises de la restauration

L'UMIH dénonce une trahison de la restauration et annonce par la voix de Thierry Marx, président confédéral et celle de Franck Chaumes, président national de la branche restauration, le boycott par l'Umih 1er syndicat de la profession, des Assises de la restauration et des métiers de bouche qui se tiendront le 1er juillet prochain. Ils appellent l'ensemble des organisations professionnelles à les rejoindre dans ce boycott.

Suite aux annonces de la réforme du titre restaurant par Véronique Louwagie, ministre déléguée aux commerces, à l'artisanat, aux TPE/PME et à l'ESS *et dorénavant de la grande distribution*, l'Umih dénonce des annonces en trompe-l'œil et un détournement pur et simple de l'objet social du titre-restaurant. Sous couvert de modernisation, la réforme du titre-restaurant, menace directement des dizaines de milliers d'établissements de restauration commerciale.

Tout alimentaire : un cadeau pour la grande distribution, un poison pour les restaurateurs

La pérennisation de l'utilisation du titre restaurant au « tout alimentaire » signifie un abandon pur et simple des restaurateurs au profit de la grande distribution. En effet, ce qui devait être une mesure transitoire devient un dispositif permanent, totalement déconnecté de la vocation initiale : permettre au salarié de financer son repas à l'extérieur quand l'entreprise ne propose pas de restaurant d'entreprise

Le résultat est sans appel : près de 900 millions d'euros de chiffre d'affaires annuels siphonnés au profit de la grande distribution. En deux ans, celle-ci a gagné 10 points de parts de marché sur le dos des restaurateurs, qui en ont perdu plus de 9.

De plus, la mesure représente, un manque à gagner considérable pour les finances publiques, compte tenu de la différence de taux de TVA entre les achats en GMS (5,5 %) et en restauration (10 %).

Double plafond abandonné : un revirement incompréhensible

Pour l'Umih, l'abandon du double plafond, pourtant testé et approuvé après la crise COVID, est un revirement incompréhensible de la part du Gouvernement. Cette mesure était la seule véritablement protectrice de l'objet social du titre-restaurant et des commerces de proximité. Son rejet renforce la concurrence déloyale entre un repas préparé et un panier de courses. Pourquoi ce revirement de la ministre Louwagie, qui jugeait récemment la mesure « très sérieuse », pour désormais la qualifier « d'usine à gaz » ? Ce retournement de position est inadmissible pour des dizaines de milliers de TPE / PME.

Une réforme qui perd son cap

Sur les autres mesures annoncées, l'UMIH salue la fin du format papier et l'interdiction des pratiques commerciales opaques des émetteurs (RFA). Mais ces avancées sont balayées par l'essentiel : la dénaturation complète du dispositif. Pire, le gouvernement envisage désormais de supprimer la CNTR et de confier aux émetteurs eux-mêmes le contrôle des usages. Peut-on confier à un opérateur économique le soin de sanctionner ses propres clients ?

L'UMIH exige un sursaut

Un projet de loi est annoncé pour le 4^e trimestre 2025, l'Umih poursuit sa mobilisation pour un sursaut général pour préserver ce qui fait la force du titre-restaurant : sa mission sociale et économique au service du déjeuner des salariés et de la vitalité de la restauration française et pas un énième levier de croissance pour la grande distribution.

Pour Franck Chaumes et Thierry Marx « *Le titre-restaurant ne peut devenir un outil de consommation indistinct, vidé de son sens et instrumentalisé pour des objectifs éloignés de sa vocation d'origine* » et de poursuivre « *si le gouvernement maintient sa position, on s'achemine vers l'un des plus grands plans sociaux de l'histoire de la restauration, en effet chaque jour, ce sont 23 entreprises de notre secteur qui sont déclarées en défaillance, souvent les plus petites et en ruralité. Cette réforme va aggraver et amplifier cette situation.* »